

Aux membres de la Caisse Desjardins Mer et montagnes

Appel de candidatures

Le conseil d'administration de la Caisse Desjardins Mer et montagnes a récemment adopté un profil collectif enrichi et déterminé des cibles de compétence et de représentativité de ses membres. Cette démarche permet à la Caisse de faire un appel de candidatures en fonction de critères précis afin d'enrichir la composition de son conseil.

En préparation de la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi 24 avril 2019, à Mont-Louis, le conseil d'administration lance dès maintenant un appel de candidatures en vue de pourvoir quatre (4) postes d'administrateur^[1]. Les candidats doivent être membres de plein droit de la Caisse à la date de l'assemblée générale et avoir un domicile, résider ou travailler dans le territoire des groupes suivants :

- 1 poste pour le secteur A (Grande-Vallée/Petite-Vallée);
- 1 poste pour le secteur B (Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine);
- 1 poste pour le secteur D (Mont-Saint-Pierre);
- 1 poste pour le secteur F (suffrage universel : province du Québec).

De plus, le conseil d'administration est particulièrement à la recherche de candidats répondant à l'un ou l'autre des critères suivants :

- détenir des compétences en gestion d'entreprise, éducation et coopération;
- 2 hommes et 2 femmes afin d'atteindre la parité au conseil;
- groupes d'âge : 1 personne âgée de 18 à 34 ans, 1 personne âgée de 35 à 49 ans, 1 personne âgée de 50 à 64 ans et 1 personne âgée de 65 ans et plus;

Pour connaître les conditions d'éligibilité, consultez la *Trousse d'information pour les candidats à la fonction d'administrateur* accessible sur le site Internet de la Caisse à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caissememeretmontagnes.

Vous pourrez également obtenir le formulaire d'avis de candidature, dont l'usage est obligatoire en vous présentant dans un établissement de la Caisse ou en contactant M. Mathieu Côté, agent soutien technique et Opérations (418-393-2100 / poste 7012584). La date limite pour déposer votre candidature est le 25 février 2019 à 16 h. Prenez note que votre candidature ne pourra être acceptée après ce délai.

Veuillez transmettre votre formulaire d'avis de candidature dans l'une de nos quatre places d'affaires à l'attention de Mme Sylvie Langlois, secrétaire du conseil d'administration de Caisse.

Solange Roy, présidente
Conseil d'administration

^[1] Ce nombre, de même que la répartition du nombre d'administrateurs par groupe (secteur) pourrait être différent si une modification au *Règlement intérieur de la caisse* (RIC) était recommandée par le conseil d'administration lors de la tenue de l'assemblée générale, le tout sous réserves de son adoption. Le cas échéant, l'avis de convocation contiendra une mention à cet effet.